différentes provinces canadiennes. Il nous dit que celle-ci a besoin de celle-là, et que celle-

là a besoin de celle-ci.

Monsieur l'Orateur, je me demande ce qu'en a pensé le député de Roberval (M. Tremblay), qui se flatte d'être séparatiste et a même assisté, le 28 janvier dernier, à la célébration du 5° anniversaire de la fondation de l'Alliance Laurentienne, dirigée par M. Raymond Barbeau.

Pendant que le député de Laval veut à bon droit renforcir la Confédération, le député de Roberval, lui-le nouveau séparatiste chevronné-écoutait sans broncher, avec son air suffisant, le président de l'Alliance Lauren-

tienne déclarer:

Nous n'observerons pas le centenaire de la Confédération dans cinq ans, mais plutôt l'indépendance du Québec.

Monsieur l'Orateur, pendant qu'un député conservateur prêche un dogme, l'autre en prêche l'opposé. C'est là un exemple frappant du régime actuel.

Monsieur l'Orateur, je ressens quelquefois de la sympathie pour le chef du parti conservateur, le très honorable premier ministre. Comment ce dernier, à titre de chef du parti conservateur, peut-il allier des députés dont les idéologies sont si diamétralement opposées? D'un côté, on voit des hommes comme l'honorable député de Danforth (M. Small) qui fait foi de son orangisme impérialiste à la Chambre et, d'un autre côté, des hommes comme le député de Roberval, nationaliste canadien-français, opposé à la Confédération. Et entre les deux: toute cette gamme de députés de l'Union nationale qui siègent en cette enceinte depuis les dernières élections.

Il n'est donc pas surprenant de constater qu'avec des éléments aussi divergents, on ait actuellement une politique de confusion.

- M. Pigeon: Est-ce que je pourrais poser une question à l'honorable député?
- M. Rouleau: L'honorable député pourra me poser toutes les questions qu'il voudra lorsque j'aurai terminé mes observations.
- M. Pigeon: Que pensez-vous des deux drapeaux de votre parti?
- M. Rouleau: Monsieur l'Orateur, voilà une répartie aussi insignifiante que l'honorable député.

Depuis son avènement au pouvoir, le parti conservateur n'agit que sous l'inspiration du moment et ce dans tous les domaines, avec le résultat que l'on connaît. Et nous en avons la preuve avec le discours du trône qui a été inspiré directement par l'imminence des élections, sans tenir compte de l'économie du pays. Devant l'imminence des élections, on propose des mesures législatives coûteuses, sans tenir

Il parle ensuite d'union intime entre les compte de l'équilibre de l'économie du pays, risquant ainsi d'y causer de graves perturbations.

> Il n'est donc pas surprenant de constater que dans des articles de fond publiés dans les divers journaux de notre pays, les éditorialistes s'inquiètent des dépenses que peut entraîner la mise en vigueur des mesures annoncées dans le discours du trône.

> A titre d'exemple, je ne veux citer qu'un article de fond paru dans The Gazette de Montréal, dans lequel, au lendemain de la présentation du discours du trône, on dé-

clarait:

(Traduction)

A l'approche des élections, on s'attend que le gouvernement fasse des promesses. Mais ne faut-il pas tout d'abord qu'il ait les fonds nécessaires à réalisation de ces promesses? On ne saurait prétendre qu'un gouvernement déjà enterré dans les dettes et les déficits assume ses responsabilités en prenant de nouveaux engagements très importants et de longue haleine.

C'est pourtant ce que fait le discours du trône. Pour l'année financière en cours, l'État fera un

déficit de l'ordre de 1.3 milliard de dollars.

M. Clancy: Quel journal est-ce?

M. Rouleau: La Gazette de Montréal du 23 janvier 1962.

(Texte)

Voilà, monsieur l'Orateur, pourquoi les hommes d'affaires et les journaux s'inquiètent de la politique du gouvernement actuel. C'est une politique d'inconséquence qui manque de préparation.

Comme je le disais tantôt, le gouvernement actuel agit sous l'inspiration du moment. Mais en plus d'agir ainsi, il nous a proposé, dans le discours du trône, des mesures législatives qui, pour être mises en vigueur, nécessiteront le concours des différentes législatures provinciales. On nous a annoncé des projets de loi, alors que les provinces n'avaient pas été consultées, et ce dans le seul dessein de jeter de la poudre aux yeux à la veille d'une campagne électorale.

On a annoncé l'augmentation des pensions de vieillesse et l'institution d'un système contributif de pensions sans consulter les provinces.

On a aussi annoncé l'augmentation des pensions aux aveugles et aux invalides sans consulter les provinces.

La réforme du Sénat est une autre mesure qui, à mon sens, nécessitera une consultation avec les provinces.

Le programme d'aide aux municipalités, l'établissement d'un réseau national d'énergie; voilà des mesures qui, à mon avis, relèvent de la compétence provinciale.

La suppression du péage sur les ponts Victoria et Jacques-Cartier nécessitera le consentement des autorités de la province de

[M. Rouleau.]